Celui qui accompagne le défunt jusqu’à ce que l’on prie sur lui aura un Qîrâṭ et celui qui l’accompagne jusqu’à ce qu’il soit enterré aura, lui, deux Qîrâṭ. - On demanda : Mais que représentent deux Qîrâṭ ? - Il répondit : L'équivalent de deux grandes montagnes. »

Abû Hurayrah (qu’Allah l’agrée) relate du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) qu'il a dit : « Celui qui accompagne le défunt jusqu’à ce que l’on prie sur lui aura un Qîrâṭ et celui qui l’accompagne jusqu’à ce qu’il soit enterré aura, lui, deux Qîrâṭ. - On demanda : Mais que représentent deux Qîrâṭ ? - Il répondit : L'équivalent de deux grandes montagnes. » Et dans une version : « La plus petite des deux est semblable au mont Uḥud. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Allah, Béni et Exalté soit-Il, est Compatissant envers Ses serviteurs et Il souhaite préparer pour eux des occasions de se faire pardonner. C’est pourquoi on trouve l’encouragement à prier sur le mort et à assister à ses funérailles. Cette intercession est un moyen, pour le défunt, d’obtenir la miséricorde. Ainsi, Allah récompense d’un Qîrâṭ celui qui prie sur le mort et de deux Qîrâṭ celui [qui prie sur lui et] assiste à son enterrement. Voilà une immense faveur dont Allah, Exalté soit-Il, connaît la valeur. Cette valeur, échappant aux Compagnons (qu’Allah les agrée), le Prophète (sur lui la paix et le salut) a voulu leur faire comprendre simplement, en comparant le Qîrâṭ à une grande montagne. Cette récompense est donnée en vertu de l’accomplissement du devoir envers son frère et de toutes les invocations faites pour lui. Elle est aussi octroyée parce qu’elle aide à se souvenir de notre destination finale [à tous] et c’est un moyen de réconfort pour les proches du défunt, et sûrement beaucoup d’autres choses encore.


النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY


لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC
E-Da'wah Committee